

SEQUENZA I - L'impératif

EMPLOI

L'impératif est employé pour exprimer un ordre, une injonction, une interdiction ou un conseil pressant. Il peut être affirmatif ou négatif.

FORMATION

Impératif affirmatif des verbes réguliers

Au radical de l'infinitif, on ajoute les terminaisons du présent de l'indicatif.

Exception : la 2^{ème} personne du singulier des verbes en -are est en -a.

	Pensare !	Difendere !	Sentire !	Punire !
tu				
noi				
voi				

Impératif négatif

- Non pagare il pizza!

Observation :

Ne juge pas ses délits ! =>

N'entre pas dans cette organisation mafieuse ! =>

- Non paghiamo/pagate il pizza!

Observation :

Ne jugeons pas ses délits ! =>

N'entrez pas dans cette organisation criminelle ! =>

Impératif monosyllabique

À la 2^{ème} personne du singulier, 5 verbes ont un impératif à 1 seule syllabe.

Les autres personnes ont une conjugaison régulière.

Andare => va'! Fare => fa'! Dare => Dire => Stare =>

Les verbes irréguliers de l'impératif

Avere : abbi ! abbiamo ! abbiate !

Essere : sii ! siamo ! siate !

Sapere : sappi ! sappiamo ! sappiate !

Place des pronoms à l'impératif

- Dénonce-les ! denunciai !

Où se placent les pronoms personnels compléments ?

Exception : Demandons-leur ! chiediamo loro !

Observation :

- dimmi la verità ! dicci la verità ! dille la verità ! (à elle)

MAIS digli ! (à lui)

Qu'observons-nous pour les formes monosyllabiques ?

Fais-le ! Adhère à l'association "Ammazzateci tutti"

=>

Donne-lui ! (à Gianni) l'occasion de rendre hommage aux victimes de la mafia !

=>